LES CROQUANT(E)S

N°5 novembre 2026

BULLETIN DU SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEUR·EUSES DE LA TERRE, RATTACHÉ À LA CNT-SO

OUVRIER·ÈRES AGRICOLES : POUR DES DROITS, DES SALAIRES ET DES CONDITIONS DIGNES !

Face aux aléas climatiques été comme hiver, à la précarité des revenus et à l'inefficacité des filetages administratifs, il est urgent d'inscrire dans le droit du travail agricole des mécanismes de protection renforcés, adaptés à la réalité du métier et à ses exigences saisonnières.

Nous, ouvrier·ères agricoles subissons les aléas climatiques et les périodes de faible activité sans filet de sécurité équivalent à celui du BTP.
Il est impératif d'étendre le dispositif de chômage partiel climatique au secteur agricole, avec maintien du salaire lors des suspensions obligatoires d'activité liées à la météo, aux sécheresses, ou aux intempéries lorsque le gel ou la neige bloque les chantiers extérieurs pour stabiliser les revenus des travailleur·eures pendant les périodes de non-production forcée, réduire la précarité et préserver l'attractivité du métier. Intégration du travail sous températures négatives persistantes dans les critères de pénibilité et aménagement des fins de carrière.



Sur les chantiers extérieurs et dans des contextes sans eau courante, les ouvrier·ères agricoles souffrent de déshydratation et de conditions d'hygiène insuffisantes : il faut rendre obligatoire et gratuite une quantité minimale renforcée d'eau fraîche (3 litres par jour et par travailleur) sur les lieux de travail extérieurs pour prévenir les coups de chaleur, améliorer le bien-être et rappeler l'obligation de sécurité et de dignité au travail. L'hiver obligation de mettre à disposition des espaces de pause chauffés et salubres pour pouvoir se restaurer et se sécher.

L'exposition au soleil à midi peut être dangereuse et les rythmes de travail ne tiennent pas toujours compte des pics de chaleur, il faut instaurer des horaires décalés systématiques (travail tôt le matin ou tard le soir) et interdire strictement le travail en plein soleil durant les heures critiques (ex. 12h-16h) pour réduire les risques sanitaires liés à la chaleur et l'hiver fourniture obligatoire et gratuite par l'employeur de vêtements thermiques performants et adaptés. Respect du droit de retrait : Pouvoir cesser le travail en cas de gel extrême ou d'intempéries violentes sans perte de salaire

Nos revendications s'inscrivent dans une logique de justice sociale, elles visent à réconcilier les exigences de sécurité et de dignité des travailleur·euses agricoles : des conditions de travail dignes, des revenus stables et une protection renforcée face aux aléas climatiques et économiques. Ce cadre serait bénéfique non seulement pour les ouvrier·ères mais aussi pour les familles, les territoires et l'ensemble de la société qui dépend de l'agriculture

Découverte : Les travailleur·euses de la terre tracent aussi des sillons en littérature

Le Domaine du Hameau perdu : Hélène Patou
Le Domaine du hameau perdu est l'histoire d'une famille paysanne flamande, vivant à Mouvaux, près de Roubaix. C'est une fresque sociale — nous vivons, dans la chair et le sang des personnages, les mutations brutales du monde paysan et celui de l'artisanat à domicile au XIX^{e} et an début du XX^{e} siècle — et historique.
Hélène Patou brosse le portrait d'une femme, Josephine, aux antipodes de la paysanne archétypale. Elle manifeste un comportement autonome, est imperméable aux regards obliques des bien-pensants — elle aura dix-huit enfants, le premier à quinze ans, et trois maris —, vit ses passions sans se soucier de morale. Josephine s'affranchit de l'ombre séculaire de l'Eglise qui plane sur les campagnes, prône l'envoi des enfants à l'école, à rebours des mentalités paysannes qui considèrent que la voie naturelle d'un môme est de servir de main d'œuvre gratuite dès l'âge de dix ans.
Hélène Patou nous donne à lire une belle œuvre pour appréhender la vie réelle, authentique, d'un monde paysan en souffrance, malgré les bienfaits et les joies qu'apportent la nature, un monde qui vit au rythme des saisons, doit faire face aux maladies dévastatrices et affronter les révolutions technologiques et industrielles.
Militante féministe, néomalthusienne, syndicaliste et écrivaine, Hélène Patou, née le 3 février 1902, décédée à Cachan le 6 février 1977
Modalités pour commander ce livre
Adresser un chèque de 16 euros á l'ordre de CCLOPS à envoyer à : CCLOPS 79 rue du docteur Roux 95130 Franconville -la-Garenne ou bien
https://www.helloasso.com/associations/cercle-culturel-de-litterature-ouvriere-paysanne-et-sociale

Appel à la création d'un syndicat national

S'organiser pour résister, obtenir de nouveaux droits, défendre nos acquis. La terre est aussi notre outil de travail et doit être protégée : notre syndicalisme s'inscrit dans tous les combats environnementaux et écologiques.
Aidez-nous à créer le syndicat national des travailleur·euses agricoles et ruraux pour :

- Protéger et améliorer nos conditions de travail et nos revenus.
- Obtenir des droits sociaux et professionnels pour tous les acteur·trices de l'agriculture.
- Défendre nos acquis face aux évolutions économiques et technologiques.
- Faire converger les luttes locales en une force nationale capable de peser.
- Partagez vos expériences et propositions pour construire une voix unique et puissante.

Contactez-nous !

Le syndicat des Travailleurs de la Terre regroupe des ouvrier·ères agricoles, des petits paysans... qui luttent pour faire respecter leurs droits et la revalorisation de leur travail.

NOUS CONTACTER / INFOS :

agriculture@cnt-so.org
06 02 34 06 29
cnt-so.bsky.social
cntso_fr
cnt-so.org